

Le 07 février 2023.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le mercredi 15 février 2023 à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

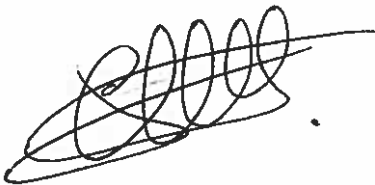
01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 26/01/2023 ;
02. Engagement de la commune dans le cadre de sa participation à l'appel à candidature POLLEC 2022 - Volet Ressources Humaines - Approbation.

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – ratification de désignations.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

